

Question présentée par le député :

M. Christian Flury

Date de dépôt : 24 juin 2020

Question écrite urgente

Zone 30 km/h : la loi est-elle enfin appliquée ?

En réponse à la QUE 1110 du 26 août 2019, le Conseil d'Etat indiquait n'avoir effectué qu'un seul contrôle dans une zone 30 km/h durant les 12 derniers mois.

Pire encore, après avoir énoncé le processus devant précéder les contrôles de vitesse dans ces zones, le Conseil d'Etat indiquait que, parmi toutes les communes ayant fait une demande de contrôle de vitesse dans une zone 30 km/h, une seule de ces zones répondait aux critères requis.

Sachant que les zones 30 km/h ont été instaurées pour assurer une plus grande sécurité routière dans les zones urbaines, tout en améliorant la qualité de vie des habitants, il est pour le moins paradoxal de laisser mettre en place des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h, tout en précisant que cette prescription est dénuée de force contraignante.

De deux choses l'une, soit les zones 30 km/h sont créées, et les mesures doivent être prises pour que des contrôles de vitesse soient effectués, soit ces zones ne sont pas conformes, et elles doivent alors être supprimées.

Cette question est d'autant plus pertinente que l'on voit désormais apparaître des zones 20 km/h, dont on ne connaît pas les conditions, que le Conseil d'Etat est invité à préciser.

Au vu de ce qui précède, mes questions sont les suivantes :

- ***Combien de zones 30 km/h sont répertoriées sur le territoire du canton de Genève ?***
- ***Combien de contrôles de vitesse ont été effectués dans ces zones par la police cantonale depuis le 1^{er} octobre 2019 ?***

- *Combien d'infractions ont été constatées ?*
- *Depuis la réponse à la QUE 1110, quelles ont été les démarches entreprises pour parer aux défaillances constatées quant à la conformité des zones 30 km/h ?*
- *Les zones 20 km/h instaurées récemment ont-elles une base légale ? Laquelle ?*

Je vous remercie d'avance de vos réponses.